

Manifestation du samedi 13 octobre

Discours de Arnaud de Broca, Secrétaire général de la FNATH, association des accidentés de la vie

Chers amis,

Je ne peux évidemment pas commencer sans vous remercier tous au nom de la FNATH, association des accidentés de la vie. Merci d'être venus si nombreux à cette manifestation, organisée en commun avec l'ANDEVA et soutenue par de nombreuses organisations dont la CGT et la Fédération des Mutuelles de France. A ce titre, je tiens à remercier plus particulièrement Bernard Thibaut et Jean-Paul Panzani.

Devant ce lieu symbolique des Invalides, nous ne pouvons pas oublier nos camarades qui ne sont pas avec nous aujourd'hui du fait de leur maladie ou des séquelles de leur accident. L'accident du travail ou la maladie professionnelle, c'est d'abord, pour chaque victime, un drame, une histoire personnelle avec un retentissement familial, physique et psychologique. Toutes ces conséquences sur la vie personnelle ne sont pas à ce jour indemnisées. Il est temps pour nous que cela change.

Il est temps que les victimes du travail soient traitées de la même façon que toutes les autres victimes. Elles ne demandent pas « plus que les autres » mais simplement le droit d'être traitées comme les autres. Le système de réparation, qui date de plus d'un siècle, ne répond plus aujourd'hui à l'exigence de justice : les victimes du travail réclament l'indemnisation intégrale de leur préjudice. Les victimes du travail réclament l'indemnisation de toutes les conséquences de leur accident ou de leur maladie sur leur vie personnelle, sociale et professionnelle.

Votre mobilisation massive aujourd'hui constitue un message clair pour le Gouvernement, mais aussi pour les organisations syndicales signataires au printemps dernier de l'accord sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, qui enterre pour longtemps la réparation intégrale.

Non, les victimes du travail ne se satisfont pas d'un accord qui maintient un forfait misérable comme solde de tout compte de leurs souffrances et de celles de leurs familles.

Non, les victimes du travail n'acceptent plus que les entreprises continuent, chaque année, d'économiser, avec la bénédiction du gouvernement, des centaines de millions d'euros sur le dos de la sécurité sociale du fait de la sous déclaration des accidents du travail.

Votre mobilisation massive aujourd'hui renforce aussi l'opposition exprimée notamment par la FNATH à l'instauration des franchises médicales, qui remettent en cause les principes fondateurs de l'assurance maladie. Avec ces nouvelles franchises, les victimes de risques professionnels vont devoir financer elles-mêmes la réparation de leurs préjudices.

Est-ce de votre faute, s'il vous faut acheter une boîte de médicament ou payer une séance de rééducation parce que les règles élémentaires de sécurité n'ont pas été respectées dans l'entreprise ?

Faut-il comprendre que vous êtes responsables de votre accident du travail ou de votre maladie professionnelle ?

Alors que vous, vous paierez, l'entreprise qui est responsable de l'accident ne sera tenue à rien de plus.

Votre mobilisation massive aujourd'hui exprime aussi le souhait que les conditions de travail s'améliorent, que la santé des travailleurs soit préservée et que la pénibilité au travail soit enfin reconnue.

Nous sommes ici pour dire que nous en avons assez !!!

Assez, qu'en 2007, un ouvrier soit condamné à vivre dix ans de moins qu'un cadre supérieur.

Assez, que le travail puisse être un lieu de souffrances psychologiques, un lieu où les cadences, les objectifs et toutes les autres formes de pressions poussent certains au suicide.

Assez, qu'une femme puisse mettre au monde un enfant qui souffre de handicaps graves pour avoir respiré, durant sa grossesse des émanations toxiques sur son lieu de travail.

Chaque jour qui passe, ce sont des milliers de personnes exposées à des produits toxiques ou soumises à des contraintes fortes, qui ne seront pas intégralement indemnisées.

Il ne sert à rien d'encenser la « France qui se lève tôt », si sa parole est méprisée et ignorée dès qu'elle est victime d'un accident de travail.

Il ne sert à rien de revaloriser le travail, si cela ne s'accompagne pas d'une amélioration des conditions de travail.

Le nombre des cancers professionnels explose, les troubles musculo-squelettiques constituent une véritable épidémie nationale et tous les jours, en France, au XXI^e siècle, le travail casse et use des milliers de personnes.

Nous exigeons l'instauration d'un véritable droit opposable à la santé pour tous les travailleurs.

Ce qui a été réalisé en matière d'accident de la route doit être réalisé avec la même volonté politique pour les risques professionnels.

Les victimes du travail ne peuvent plus se contenter de négociations sur la pénibilité au travail qui patinent. Nous ne voulons plus de promesses, mais des actes clairs.

Oui, il faut que la pénibilité au travail soit reconnue.

Oui, il faut permettre un accès à une retraite anticipée pour tous ceux que le travail a usé et cassé prématurément. Pour eux, c'est maintenant qu'ils doivent partir ! Pas dans 10 ans, pas dans 5 ans, mais tout de suite !

Réunies aujourd'hui pour cette manifestation, la FNATH et l'ANDEVA veulent aussi dire que nos associations qui représentent les victimes du travail ont leur mot à dire et qu'elles ne supporteront aucune concession sur l'indemnisation de leurs adhérents.

Au-delà des symboles, la manifestation d'aujourd'hui démontre qu'il n'y a pas de fossés infranchissables entre le monde syndical et le monde associatif.

La manifestation d'aujourd'hui vient prouver, à ceux qui en doutaient, que les frontières rigides du passé ont cédé et qu'il n'y a pas d'un côté les travailleurs et de l'autre les accidentés du travail. Que les associations de victimes, elles aussi et depuis aussi longtemps, portent un message de progrès social.

La manifestation d'aujourd'hui vient, surtout, nous dire que la négociation sociale comme la gouvernance (y compris de la branche Accidents du travail et maladies professionnelles) peuvent et doivent désormais faire une place, en tant que telle, aux associations de victimes et à la société civile ! Comme c'est d'ailleurs le cas, actuellement, dans le domaine de l'environnement : en effet, les associations sont également conviées autour de la table du Grenelle de l'environnement ! En revanche, la FNATH et l'ANDEVA n'ont pas été conviées à participer – au même titre que les partenaires sociaux – à la récente conférence nationale sur les conditions de travail.

Au terme de cette manifestation, la FNATH et l'ANDEVA seront reçues par les ministères de la santé et du travail : nous verrons notamment si le gouvernement persiste dans sa politique de « deux poids, deux mesures ». Cette politique qui conduit à prêter plus d'attention aux revendications des entreprises ou des médecins qu'à celles des victimes du travail et des malades. Cette politique qui conduit à céder immédiatement hier après la mobilisation des internes sur le principe de libre installation des médecins. Mais cette politique qui conduit à taxer toujours plus les malades.

Pour conclure en reprenant une expression sportive d'actualités, il convient maintenant de « transformer l'essai » que constitue cette manifestation pour obtenir véritablement l'amélioration des droits des victimes du travail et de leurs familles, des conditions de travail et du dialogue social. Alors, ensemble, transformons cet essai !

Merci de votre attention et je vous souhaite un bon retour dans vos départements. Je passe maintenant la parole à François Desrioux, président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante.

Manifestation du 13 octobre

Discours de François Desriaux, Président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (ANDEVA)

Chers amis,

Vous ne pouvez pas imaginer le plaisir que nous avons, Arnaud et moi, de vous accueillir ici, le plaisir de ce succès immense d'avoir pu rassembler autant de monde et autant d'organisations autour de nos revendications. Du plaisir et un immense soulagement aussi, parce que, entre nous, c'était quand même pas gagné d'avance.

D'abord, c'était un pari que de prendre cette initiative avec nos amis de la Fnath. Travailler avec d'autres pour établir un rapport de force, c'est toujours plus compliqué, ça change les habitudes.

C'était compliqué aussi, parce que l'actualité sociale n'a jamais été aussi chargée qu'en ce moment et, s'il y a du monde pour venir protester contre la politique du gouvernement, il était impératif pour nous de garder notre message essentiel sur la prévention et la réparation des risques professionnels.

C'était compliqué enfin, parce qu'il paraît que nous sommes en pleine coupe du monde de rugby. Ah le rugby ! Je ne vous raconte pas ce que ce ballon ovale nous aura emmerdé pour la préparation de ce rendez-vous. Merci donc à tous ceux qui ont contribué à ce beau succès malgré ces difficultés ; merci à tous ceux qui se sont levés très tôt ce matin et qui vont rentrer tard dans la nuit.

C'était compliqué mais nous n'avions pas le choix ! Cette année, avec tout ce qui nous pend au nez, il était indispensable que nous ne soyons plus tout seuls à descendre dans la rue. Dans le climat actuel, le discours selon lequel les victimes de l'amiante seraient des privilégiées qui coûtent trop cher à la collectivité, rencontre de plus en plus de succès. La meilleure défense étant l'attaque, nous sommes venus dire ici que la justice ne passera par une remise en cause de nos droits mais par leur extension à l'ensemble des victimes du travail.

Et je voudrais remercier tous les amis syndicalistes et mutualistes, ceux de la CGT et des Mutuelles de France notamment, d'apporter leur soutien à ce combat.

Le premier message que nous voulons faire passer est simple et tient en quelques formules :

- La France qui se lève tôt a mal au travail !
- La France qui se lève tôt ne veut pas travailler plus pour gagner plus, elle veut travailler mieux et ne pas arriver à la retraite usée et malade ;
- La France qui se lève tôt ne veut pas perdre sa vie à la gagner.

Tous les jours, on parle à raison de l'emploi et du pouvoir d'achat. Mais ne perdons pas de vue que la crise économique et sociale a aussi des conséquences graves sur les conditions de travail et la santé : il y a hélas bien d'autres cancérogènes en milieu de travail et bien d'autres localisations que le cancer du poumon et le mésothéliome dus à l'amiante.

Il y a quelques mois, un candidat a parcouru la France entière dans tous les sens, et les plateaux de télé dans tous les sens aussi, pour répéter qu'il « voulait faire du travail une valeur centrale » !

Maintenant qu'il est président de la République, il est temps de lui demander si avoir trois millions et demi de situations d'exposition à des cancérogènes sur les lieux de travail, c'est ça la revalorisation du travail ?

Est-ce que « mettre le travailleur au centre de la société » comme il l'a promis, cela passe par 70 % des chantiers de désamiantage qui ne respectent pas la réglementation censée protéger la santé des travailleurs ?

Les réponses à ces questions, nous aurions aimé les trouver dans la négociation interprofessionnelle sur le risque accidents du travail maladie professionnelle qui s'est achevée en mars ou dans les conclusions de la conférence nationale sur les conditions de travail qui vient de s'achever. Hélas pour nous, il s'agit de deux occasions manquées. Non seulement ce qui ressort n'est pas à la hauteur des enjeux

de prévention mais, en outre, il est clair que les partenaires sociaux signataires, comme les pouvoirs publics, ont enterré la réparation intégrale des risques professionnels. Pire, l'accord contient, selon notre analyse une remise en cause des avancées judiciaires obtenues dans les arrêts amiante sur la faute inexcusable de l'employeur. Ceci est inacceptable.

Quand aux propositions de la conférence sur les conditions de travail, certaines frisent le ridicule. S'il s'agit de remettre dans le débat social des dispositions qui sont déjà dans des textes réglementaires mais qui ne sont pas appliquées, à ce rythme là, c'est clair qu'on est pas prêt de progresser!

Il y a un autre sujet sur lequel nous avons des griefs sérieux contre la politique du gouvernement, c'est celui de la cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante. Comment le premier ministre peut-il déceimment affirmer que la plus grande injustice c'est les régimes spéciaux de retraite et ignorer que des milliers de salariés ne profiteront jamais de leur retraite à cause d'une espérance de vie réduite par les expositions professionnelles? Quelle forme particulièrement brutale d'amnésie a frappé le chef du gouvernement au point qu'il en oublie que la loi qui porte son nom a fixé aux partenaires sociaux une obligation de négocier sur la pénibilité et que le patronat depuis trois ans fait capoter les séances de négociation les unes après les autres. Est-il équitable de laisser quinze jours aux uns et tout le temps voulu aux autres?

La vraie injustice, Monsieur Fillon, c'est de laisser financer la retraite de ceux qui peuvent en profiter par les cotisations de ceux qui vont mourir plus tôt! Ca c'est injuste et, comme c'est un terme à la mode au sein du gouvernement, je dirai même que c'est dégueulasse!

Laisser les victimes du bâtiment qui paient le plus lourd tribut à l'amiante en dehors du système de cessation anticipée d'activité, ça aussi c'est injuste!

Enfin, je voudrai dire un mot sur le chapitre pénal: nous attendons toujours avec impatience que les responsables de la plus importante catastrophe sanitaire soient

jugés. Nous avons été reçus cette semaine au pôle judiciaire de santé publique où l'instruction nous semble sur une bonne voie. Pour autant, les magistrats sont de nouveau confrontés à une forte insuffisance de moyens. Mais nous savons bien que derrière ce problème de moyens se cache surtout une question de volonté politique.

Le président de la République, comme la garde des Sceaux ont placé les victimes et la répression au centre de l'action de la justice. Je voudrai leur rappeler que nous aussi, accidentés du travail ou malades de l'amiante, nous sommes des victimes. Que pour nous aussi, il y a bien souvent des délinquants à l'origine de nos dommages, des délinquants qui se sont affranchis de la réglementation hygiène et sécurité du Code du travail. Que certains d'entre eux sont des multirécidivistes, bien connus des services de l'Inspection du travail. Alors, Monsieur Sarkozy et Madame Dati, si vous ne voulez pas donner l'image d'une justice à deux vitesses, nous attendons de vous une politique pénale dissuasive aussi pour la délinquance du Code du travail. L'insécurité dans les entreprises a des conséquences au moins aussi graves et aussi dramatiques que dans les banlieues. Nous attendons que le pôle judiciaire de santé publique dispose des moyens nécessaires pour instruire l'affaire de l'amiante dans des délais raisonnables et renvoyer devant les tribunaux correctionnels ceux qui sont responsables de la mort de près de 100 000 travailleurs qui se levaient tôt ! Les empoisonneurs doivent être jugés.

Voilà, je voudrai pour terminer dédier le succès de cette manifestation à une victime particulière puisqu'il s'agit de l'un des membres de notre conseil d'administration. Michel a appris au début de l'été qu'il était atteint d'un mésothéliome. Comme des centaines d'autres victimes atteintes de plaques pleurales, Michel a vécu dans l'angoisse d'avoir une maladie plus grave... Et aujourd'hui, le patronat, certains experts, voire certains responsables des pouvoirs publics voudraient nous faire croire que les plaques pleurales, ce n'est pas une maladie ! Que l'on peut vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête comme si de rien n'était ! Michel, on est tous avec toi ; tiens bon !